

LE MOIS POLITIQUE ET SOCIAL ...

LE CONGRÈS DE LONDRES ET LES ANARCHISTES

Les anarchistes n'étant pas allés au Congrès de Londres pour y faire de la législation socialiste, mais pour y puiser les arguments contre toute législation, nous espérons qu'ils vont exploiter, comme il convient, et les décisions négatives et la rébellion partout manifestée contre les rares décisions positives prises par la séquelle marxiste.

Le Congrès avait évidemment pour but d'arrêter sur les différents points du programme socialiste un plan uniforme de bataille pour tous les partis social-démocratiques. Or, un des points les plus importants de ce programme était la question agraire. Le Congrès mettait à l'étude ce problème: *Quelle conduite observera le socialisme réformateur à l'égard de la petite propriété foncière? La déclarera-t-il destinée à disparaître violemment, comme toutes les autres formes de propriété? Ou bien, composant avec elle, lui promettra-t-il grâce, laissant aux résultats produits par la propriété sociale le soin d'obliger ses tenanciers à l'abandonner eux-mêmes?*

Le problème ne manquait pas d'intérêt, après, surtout, les querelles qu'il souleva ces dernières années parmi les social-démocrates allemands et français? Pour moi, qui attendais de l'assemblée légiférante toute une constitution socialiste à l'usage des deux mondes, j'étais impatient de savoir comment elle allait trancher l'épineuse question. Allions-nous voir recommencer le conflit Vollmar? La social-démocratie allait-elle se scinder en deux, qui pour, qui contre les suffrages campagnards?

Fol espoir! Le Congrès, pris entre l'arbre et l'écorce, s'empressa de fuir l'arbre et l'écorce; il décida... qu'il ne déciderait rien, laissant chaque parti juge de la tactique à suivre en face des petits propriétaires ruraux.

Pourquoi cela? N'est-ce pas parce que la raison (en outre, naturellement la prudence électorale inhérente à tout cénacle marxiste) lui montra l'irréductible et fatale opposition qui s'élève entre une législation commune et l'infinie variété des tempéraments? Et le *Parlement ouvrier* n'a-t-il pas inconsciemment fourni témoignage de la sagesse anarchiste qui condamna toutes lois comme incompatibles avec la diversité des aspirations humaines?

Ayant ainsi statué sur le problème agraire, le Congrès se trouva en présence de l'«*action politique*»; et comme nul appétit marxiste ne refuse le morceau du programme, l'action politique fut déclarée la condition essentielle de la transformation sociale.

Mais, il n'y avait pas seulement, au Congrès, des parlementaires et des antiparlementaires des étatistes et des anarchistes. Il y avait aussi des hybrides: des hommes qui élisent des députés, mais qui condamnent le parlementarisme, des communistes qui échafaudent des systèmes de législation directe, mais qui n'aiment pas l'autorité, des antimarxistes qui ne cessent de clamer leur respect des décisions de Congrès, qui prêchent l'esprit de discipline, qui acceptent les chaînes si elles ont été volontairement forgées; qu'allaient-ils faire, ceux-là? accepter, sans doute, quoi qu'il leur en coûtât, la résolution du Congrès; et, si peu de foi qu'ils aient encore ou prétendent avoir en l'action politique, marcher, fût-ce en l'attitude de gens menés au supplice, à l'assaut des pouvoirs publics?

Eh! bien, non. S'ils ne disent pas nettement: Zut! au Congrès, ils ergotent, et, pour essayer de déguiser leur illogisme, contestent la validité des résolutions, crient à la fraude, et montrent, en définitive, ces respectueux des décisions prises de concert, que tout homme intelligent est bien obligé de faire un choix entre les solutions qui favoriseront et celles qui ruineront ses plans. N'y a-t-il pas là un nouvel argument pour la propagande libertaire?

Quelques syndicats affectés par le défaut de sanction des résolutions prises dans les Congrès, ont déjà parlé de désertion ces assemblées. Ce serait à la fois puéril et regrettable: puéril, parce que ce serait rendre responsable les Congrès d'une faute commise par les congressistes; regrettable, parce que les Congrès ont de bon qu'ils éveillent les cerveaux et habituent le prolétariat à gérer ses affaires lui-même. Nous devons donc dire aux syndicats: *"Si les résolutions de vos Congrès demeurent sans application, c'est parce qu'elles ne peuvent s'adapter aux milliers d'hommes à l'intention de qui vous les avez prises. Il en est d'elles comme des lois bourgeoises, contre lesquelles vous vous révoltez parce que vous sentez qu'au lieu de se modeler sur les mœurs, elles veulent les façonner. Cessez donc de décréter; bornez-vous à faire de vos Congrès des réunions d'étude. Les Congrès y gagneront en intérêt et en sagesse, les controverses fécondes remplaceront les querelles; et, donnant à la solution des problèmes soulevés le temps que vous perdiez naguère à chercher pour d'oiseuses décisions d'introuvables sanctions, vous aurez bientôt doublé les étapes au bout desquelles les cerveaux affranchis soulèveront d'un coup tous les bras vengeurs"*.

Quelques années de cette propagande, et j'ai la conviction que le nombre des anarchistes deviendrait inquiétant. Mettons-nous donc à l'œuvre!

Fernand PELLOUTIER
